

La guerre civile en Espagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le général Mangada chef des gouvernementaux dans la région de l'Escorial aurait proposé de se rendre aux nationalistes

Avila, 10 janvier. — On s'est demandé si le général Mangada, chef des colonnes de la région de l'Escorial, jugeant la partie perdue, aurait proposé aux autorités nationales de se rendre sous promesse de vie sauve. A cette proposition, le commandement nationaliste aurait répondu simplement à présent c'est nous seuls qui imposons des conditions.

Un journal anglais préconise le blocus de l'Espagne comme moyen le plus effectif d'empêcher la guerre de s'étendre

Londres, 10 janvier. — Prenons Hitler et Mussolini au mot, écrit le *Scrutator* dans le *Sunday Times*, pour qui, aujourd'hui comme hier, la seule attitude possible pour la Grande-Bretagne à l'égard du conflit espagnol est celle de la neutralité. Mais comment, ajoute-t-il, rendre cette neutralité effective ? En prohibant l'exportation des armes aux combattants sur place non par au point de départ, mais au point d'arrivée, répond nettement le *Scrutator*, qui reconnaît la tâche particulièrement lourde qui incomberait à la flotte britannique dans l'application d'un système de contrôle ainsi conçu. Il y a urgence, poursuit-il, et on n'a guère le temps d'élaborer en commun un code de règles. Cependant si les autres puissances sont prêtes à contribuer personnellement au blocus et si de plus nos propres règles sont jugées valables dans l'espèce actuelle, tout ce que cette mesure entraîne d'odieux se trouvera équitablement réparti. Un blocus international peut fort bien être le moyen le plus effectif de garantir la neutralité et ainsi d'empêcher la guerre de s'étendre.

Le scrutin d'élever le débat et d'attribuer à cette idée de blocus international la valeur d'un principe de portée générale

Au principe de la Société des Nations en vertu duquel, dit-il, la paix doit être protégée en imposant des sanctions et en amplifiant la menace de guerre, se trouverait ainsi substitué un nouveau principe en vertu duquel la paix du monde doit être préservée en contenant la guerre et en la limitant à son théâtre. Si cette nouvelle pratique s'avérait un succès, elle pourrait bien marquer le commencement d'un nouveau système de police internationale d'autant plus effectif qu'il serait limité dans l'espace.

La réponse du Portugal à la démarche franco-anglaise relative à l'envoi de volontaires en Espagne

Lisbonne, 10 janvier. — Le gouvernement a publié la réponse faite par le Portugal, au projet franco-britannique concernant les volontaires, remis le 4 janvier, par l'ambassadeur de Grande-Bretagne et le ministre de France. En voici le texte : « Le gouvernement portugais a prêté la meilleure attention aux mémorands des gouvernements de Sa Majesté britannique et de la République française, concernant la question des volontaires étrangers en Espagne. Le gouvernement portugais ose rappeler qu'il fut l'un des premiers à signaler l'importance que la question de l'enrôlement de volontaires étrangers pouvait revêtir. »

Le Portugal a toujours attaché beaucoup d'importance à la question des volontaires

Dans sa note du 21 août adressée aux gouvernements britannique et français, il nota expressément qu'il se réservait le droit d'abandonner l'accord de non-intervention si un pays signataire pratiquait l'enrôlement des volontaires ou ouvrait l'enrôlement des volontaires ou ouvrait les souscriptions publiques pour des buts militaires. « Cette condition montre l'importance que le gouvernement portugais attribuait à l'intervention dans les affaires d'Espagne sous les deux formes précitées. »

« Ce n'était pas par crainte de voir beaucoup de ses nationaux mêlés aux événements d'Espagne tellement enracinés est pour les Portugais la tradition de s'abstenir de participer aux luttes politiques d'un pays voisin. »

« Le gouvernement portugais a encore actuellement la conviction (et maintiendra celle-ci tant que des faits concrets qu'on comptera dignement par dizaines les volontaires portugais engagés dans les rangs des forces en lutte. Le plus grand nombre de ceux-ci sont certainement fournis par les communistes sortis du territoire national bien avant la guerre civile en Espagne et qui, liés aux autres éléments politiques portugais, se sont employés à des manœuvres contre le Portugal, faits dont se plaigait souvent le gouvernement portugais. »

Une adhésion de principe

« Mais le gouvernement portugais pense que s'il était inévitable que de la lutte résultât un choc d'idéologies qui est déjà la cause du trouble survenu dans l'atmosphère internationale, le trouble serait certainement plus grave si les nationaux de divers Etats accouraient sur le territoire espagnol pour secourir militairement chaque parti. A un moment donné, leurs pays pourraient se voir mêlés à la lutte. »

« Dans ces conditions, le gouvernement portugais se sent maintenant à son aise pour accepter le principe des restrictions légales empêchant l'enrôlement en groupe ou individuel de volontaires nationaux ou étrangers dans les forces combattant en Espagne. »

La question doit être liée aux autres formes d'ingérence directe ou indirecte. « Il ne peut cependant pas manquer de trouver de sérieuses objections à la portée limitée de la proposition et au projet d'ailleurs inspiré par une louable intention par lequel on cherche à rétablir ce but. »

« La question des volontaires ne doit de province rejoindre la campagne. »

pas être considérées comme séparées des autres formes d'ingérence directe ou indirecte. Supprimer l'une des formes que revêt l'aide donnée aux parties en lutte pour laisser subsister les autres qui servent inégalement ce n'est pas assurer au mieux l'accomplissement de l'accord de non-intervention, au contraire, c'est pratiquer ou laisser pratiquer une véritable intervention.

Le projet actuel est susceptible d'affaiblir le Comité de Londres...

« On craint le Comité de Londres, non seulement pour l'étudier des moyens pratiques plus efficaces pour appliquer l'accord de non-intervention, mais pour éviter des susceptibilités et des dangers d'accusations non vérifiées et des délais qu'auraient nécessités des discussions diplomatiques directes entre puissances. Le projet actuel paraît se détourner du processus de travail qui fut adopté, sans que le Comité ait été saisi d'accusations concrètes contre l'importance laquelle des puissances. »

« Deux de celles-ci s'adressent aux autres. Mais selon des informations de journaux jusqu'à maintenant non démenties, seulement à quelques-unes de celles qui sont parties à l'accord, pour leur proposer d'accepter des mesures dont la nécessité urgente ou la raison d'être étaient soumises à l'appréciation du Comité qui ne les avait ni acceptées ni refusées. »

« En ce qui concerne la presse européenne, les nations dont on dit qu'elles contenaient le plus grand nombre de volontaires, n'auraient même pas été entendues. Qu'il s'agisse d'une qualité de méthodes de travail ou d'une nouvelle orientation, on condamne ainsi irrémédiablement le prestige et l'autorité. Peut-être même la propre existence du Comité. »

Les dangers de l'aggravation de l'atmosphère de méfiance

« Il est impossible de ne pas mentionner d'autres considérations. Le gouvernement portugais estime que les dangers de la crise espagnole dérivent non seulement du heurt des idéologies qu'elle provoque entre les peuples et au sein des peuples, mais aussi de l'aggravation de l'atmosphère de méfiance pesant à grandement dans les difficultés présentes en Europe. »

Les démarches isolées faites hors du Comité et sur des matières sujettes à son appréciation risquent, quelle que soit la noblesse des intentions de faire supposer que les propositions exprimées cherchent à atteindre d'autres fins politiques et ce fait est de nature à aggraver l'actuel état de méfiance.

Le Portugal rappelle ses réserves antérieures

« Le gouvernement portugais a vu, à côté de déclarations fermes concernant la nécessité absolue de la non-intervention, des affirmations également claires émanant d'éléments responsables concernant les directives qui doivent régir la politique espagnole. »

L'infiltration allemande au Maroc

Une démarche a été faite par le consul de France à Tétouan auprès du haut-commissaire espagnol

Paris, 10 janvier. — On annonce que le consul de France à Tétouan, M. Serres, a effectué auprès du colonel Beigebader, haut-commissaire espagnol dans cette région, la démarche prescrite par le général Nogues, résident général de France au Maroc, au sujet de la pénétration allemande dans la zone ibérique du Maroc. On pense dans les milieux autorisés français que la réponse du colonel Beigebader sera donnée immédiatement.

Les journaux américains s'inquiètent de l'action de l'Allemagne

New-York, 10 janvier. — Les journaux de dimanche se montrent émus devant la situation créée au Maroc par l'infiltration allemande. Ils y consacrent de longs articles et des éditoriaux. Dans un article de fond signé de son correspondant à Paris, M. Edwin James, le *New-York Times* écrit : « Bien que n'y ait aucune preuve directe de ce que les Allemands aient commencé à fortifier Ceuta, la seule présence de troupes allemandes sur le côté sud du détroit de Gibraltar constitue une affaire d'une extrême importance, non seulement pour l'Angleterre, mais aussi pour la France et l'Italie. »

« M. Hitler aurait pu envoyer des milliers de soldats en Espagne pour combattre en faveur du général Franco sans risquer de trouver devant lui des canons anglais ou français, mais il est certain qu'il ne pourrait pas prendre pied sur la rive sud du détroit de Gibraltar sans combat. »

« De son côté, le *New-York Herald Tribune* a passé en revue la situation dans son éditorial et la considère comme extrêmement dangereuse. Il conclut en ces termes : « M. Hitler a déjà montré plusieurs fois sa grande habileté à battre en retraite au moment opportun. Peut-être voudra-t-il à nouveau. Toutefois, si les desseins de l'Allemagne sont sérieusement réfléchis, il ne faudrait pas se dissimuler la gravité de la crise qu'ils engendreraient. »

Les attaques des journaux allemands contre la France

Berlin, 10 janvier. — Les journaux de province rejoignent la campagne.

Les fédérations radicales-socialistes de l'Est rappellent que "le Rassemblement populaire" peut servir à la propagande et à la politique d'un parti déterminé

Beaufort, 10 janvier. — La seconde et dernière journée du congrès régional du parti radical-socialiste, groupant 18 fédérations départementales, s'est ouverte dimanche matin, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Marchandou, député-maire de Reims et en présence de M. de Tesson, sous-secrétaire d'Etat. La discussion commence par un exposé de M. Gaston Thiébaud, député-maire de Verdun, concernant la politique générale du parti radical-socialiste.

M. Alméid Berthod, ancien ministre, déclare ensuite que le parti radical est unanime à accepter la politique extérieure du gouvernement, notamment en ce qui concerne la non-intervention dans les affaires d'Espagne.

« L'Allemagne, dit-il, nous redoutent ce qu'elle nous prépare. » Il est inquiet, cet homme (Hitler) dans l'isolement de ses montagnes, car de ses méditations dépend la paix du monde. La France se défend de haïr l'Allemagne et ne souhaite que la réconciliation avec elle. Le parti radical est aussi partisan d'une entente avec l'Italie.

M. Paul Marchandou, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles sont intervenus les votes de nombreuses lois depuis juin dernier et en particulier signalé la boucaillette à laquelle a donné lieu l'examen des lois budgétaires, de la réforme fiscale et du projet sur l'arbitrage, à la fin de la dernière session, a souhaité que ses collègues radicaux exigent désormais que le travail parlementaire soit poursuivi avec plus d'ordre et plus de méthode.

Le docteur Guilhem, radical-socialiste, est élu sénateur de l'Aude en remplacement de feu M. J. Durand

Carcassonne, 10 janvier. — Voici les résultats de l'élection sénatoriale qui a eu lieu dimanche à Carcassonne, pour le remplacement de M. Jean Durand (radical-socialiste), décédé :

Inscrits : 757. — Votants : 754. Bulletin blanc : 7.

Ont obtenu : M. Dr Guilhem, rad.-soc. 508 voix ELU. Dr Ladrotz, S.F.I.O., 160 voix. Balmigère comm. 6 voix.

L'Association nationale du commerce extérieur refuse d'adhérer à la C.G.T. et blâme la politique économique actuelle

L'Association nationale du commerce extérieur, union professionnelle des voyageurs et représentants du commerce extérieur, 5, rue Rougemont, Paris, s'est réunie en son assemblée générale sous la présidence de M. J.-J. Martin.

Ont été votés à l'unanimité : Le refus d'adhérer à la C.G.T. vu sa composition actuelle ; l'adhésion de principe à la Confédération générale des travailleurs non manuels (en formation) ; la réprobation de la corporation contre la politique actuelle de précipitation qui tend à faire disparaître totalement et définitivement l'exportation française et, par conséquent, à épuiser nos maigres réserves d'or et à amener la chute vertigineuse du franc ; la confiance dans le Sénat pour le vote du statut professionnel des représentants, dans la forme adoptée par sa commission du commerce ; le refus de tout contrat collectif par branche, la profession ne pouvant être confondue avec celles du commerce intérieur.

Brook à l'assaut du record Londres-Le Cap

Londres, 10 janvier. — L'aviateur H.-L. Brook s'est envolé de l'aérodrome de Gravesend dimanche à 6 h. 10. Il s'efforcera de battre le record d'Amy

« Muenchner Neueste Nachrichten » écrivent : « Ces jours-ci M. Vienot a fait échauffer par la presse française un édifice de mensonges au sujet de prétendues intentions allemandes au Maroc. Ces mensonges sont presque aussi fantastiques que ceux de la « Conférence de Noël à Berchtesgaden » ; mais il s'agit de préparer un grand coup à la française. »

Trois mille Japonais seraient attendus à Cadix et à Jerez

Gibraltar, 10 janvier. — Environ 3.000 volontaires japonais seraient attendus à Cadix et à Jerez où ils arriveraient sous peu.

Le recrutement de volontaires pour l'Espagne et l'enrôlement sont passibles d'emprisonnement en Angleterre

Londres, 10 janvier. — Le Foreign Office publie le communiqué suivant : Certaines informations sont récemment parvenues au gouvernement de Sa Majesté révélant que des efforts sont faits en Angleterre pour recruter des gens qui s'enrôleraient dans les forces de l'une ou l'autre des parties au conflit espagnol.

Le gouvernement de Sa Majesté tient à attirer l'attention sur le fait que les lois de l'acte sur les enrôlements à l'étranger (Foreign Enlistment Act de 1870), et, en particulier, les sections 4 et 5 s'appliquent au présent conflit espagnol.

Toute personne contrevenant à ces clauses est passible d'emprisonnement jusqu'à concurrence de deux ans ou d'une amende ou d'une amende et de l'emprisonnement.

L'état de santé du Pape continue de s'améliorer

Cité du Vatican, 10 janvier. — L'amélioration de la santé du Pape continue. Le Souverain Pontife a pu dormir pendant une grande partie de la nuit de samedi à dimanche.

On note que le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, légat pontifical au 33^e Congrès eucharistique, qui se tiendra à Manille en février prochain, a quitté Rome dimanche matin, par la gare centrale, pour se rendre à Naples, où il s'embarquera à destination des Philippines.

Le maire socialiste de Boulogne-Billancourt, M. Morizot, sénateur, est inculpé de trafic d'influence

Paris 10 janvier. — Profitant de l'intercession parlementaire, M. Matifas, juge d'instruction, a inculpé de trafic d'influence :



(Mond. Photo-Press.) M. MORIZOT

d'influence par personnes investies d'un mandat électif, M. André Morizot, sénateur, maire de Boulogne-Billancourt. A propos de l'expropriation d'un immeuble et d'un terrain appartenant à un marchand de bois et charbons, M. Reculé, qui obtint 1.100.000 fr. d'indemnité, une somme de 100.000 fr. aurait été consignée à un intermédiaire pour rémunérer des services rendus à M. Reculé pour le paiement rapide de son indemnité d'expropriation.

L'enquête n'a pu déterminer à qui ces 100.000 fr. étaient destinés. On a établi que la somme était entre les mains de M. Pénau et Livernet, amis personnels de M. Morizot. On ne sait s'il s'agit d'un versement à la caisse des écoles, ou à la caisse électorale du parti socialiste ou d'un simple pot-de-vin.

EN CHINE Les communistes s'emparent du pouvoir à Sian-Fou

Nankin, 10 janvier. — Les éléments d'extrême-gauche, et compris les communistes, se sont emparés du pouvoir à Sian-Fou, selon des déclarations officielles faites à Nankin. Ces éléments définissent leur programme politique, au nom du gouvernement et en des points de ce programme est une politique anti-japonaise.

Dans les ambassades, on éprouve de vives inquiétudes au sujet des étrangers résidant à Sian-Fou, dans le cas où des hostilités éclateraient.

Le Gouvernement allemand réclame le rappel d'un diplomate italien dévoué à la cause de l'indépendance autrichienne

Vienne, 10 janvier. — On commente dans les milieux diplomatiques une intervention allemande dans les droits suzerains de l'Autriche, qui a produit à Vienne une impression désfavorable. M. von Hassel, ambassadeur du Reich à Rome, a, en effet, demandé au gouvernement italien, au nom du gouvernement de Berlin, de rappeler de Vienne M. Eugenio Moreale, chef des services du presse à la légation d'Italie à Vienne. M. Moreale a collaboré avec M. Schuschnigg, chancelier d'Autriche, lors de la préparation du rapprochement entre l'Italie et l'Autriche, et a entretenu d'étroites relations avec le prince Starhemberg et la Heimwehr, lors de la lutte du gouvernement contre le terrorisme national-socialiste en Autriche.

M. Moreale a rendu les plus grands services à l'indépendance autrichienne. On ne l'a sans doute pas oublié à Berlin. Le gouvernement autrichien aurait, dit-on, l'intention de protester contre cette intervention allemande.

La princesse Juliana et le prince Bernhard font leur voyage de noces en Pologne

Varsovie, 10 janvier. — La princesse Juliana de Hollande et le prince Bernhard Lippe-Biesterfeld sont arrivés dans la nuit de samedi, en voyage de nocces, à Krynin, station climatique polonaise dans les montagnes des Beskides, non loin de la frontière polono-tchécoslovaque, à cent cinquante kilomètres au sud-est de Cracovie.

Le couple princier est descendu dans un hôtel qui est la propriété du ténor Jan Klepura.

Sept matelots d'un chalutier français sont noyés dans la Tamise

Londres, 10 janvier. — Sept membres de l'équipage du chalutier français « Notre-Dame-de-Louise » sont noyés à la suite du naufrage de ce dernier dans l'estuaire de la Tamise. Le vaisseau anglais « Theems » de 633 tonnes, se rendant de Dordrecht à Rotterdam, a pu procéder au sauvetage du reste de l'équipage.

La fortune vous attend !

ACHETEZ DES BILLETS DE LA LOTERIE DE LA PRESSE

Dernière Heure

Une automobile se jette sur un camion, à Versailles

Les deux passagers de l'auto, sont tués et le conducteur est grièvement blessé

Versailles, 10 janvier. — Vers 18 h. dimanche soir, une automobile a heurté violemment un camion d'une entreprise de déménagement. Le choc fut très violent et l'auto fut réduite en miettes. Le femme du conducteur de l'auto, M. Siaters, 40 ans et son fils Olivier, 20 ans, ont été tués. M. Siaters atteint d'une fracture du crâne est à l'hôpital de Versailles. Ses jours sont en danger. Il semble que le conducteur a été arraché par les phares d'une auto venant en sens inverse.

NOUVELLES ALLEMANDES

Berlin, 10 janvier. — Le « D.N.B. » publie de Paris, deux dépêches. Dans la première il annonce qu'un état soviétique vient d'être constitué dans le Midi de la France et que le pouvoir a échappé aux autorités. Dans la deuxième il affirme d'après des renseignements sûrs que l'état-major français prépare l'annexion du Maroc espagnol. N.D.L.R. — Nous signalons cette publication à titre de simple information.

Une micheline déraille par suite d'un acte de sabotage sur la ligne de Paris à Grandville

Il n'y a heureusement aucune victime

Vire, 10 janvier. — Sur la ligne de Paris à Grandville, à 500 mètres de la gare de Vire, trois individus qui sont activement recherchés, avaient, samedi soir, placé en travers de la voie, un poteau télégraphique, sur lequel, une micheline, venant de Grandville, vint se heurter et déraila à 19 h. 15. La remorque étant restée sur les rails, la motrice parcourut près de deux cents mètres sur le ballast, sans se renverser et sans que ses occupants fussent blessés. Quelques instants avant le choc, M. Housain, employé aux chemins de fer, avait été interpellé et cet endroit par un individu qui le menaçait, cependant que 3 autres hommes se dissimulaient dans l'ombre.

Trois coureurs cyclistes sont emportés par une vague et noyés, à Biarritz

Biarritz, 10 janvier. — Une vingtaine de coureurs cyclistes qui participaient à une épreuve de cross cyclo-pédestre, dimanche après-midi, à Biarritz, se dirigèrent vers le plateau du phare longeant le plage de Miramar. Par suite d'un erreur de parcours, le peloton de tête descendit par les lacets du phare sur les rochers presqu'à pic qui dominent la mer. Si marée était haute, les vagues venaient balayer le pied de la falaise. Les quatre premiers coureurs purent passer entre deux vagues et s'en tirèrent avec un simple bain.

Le second peloton composé de sept coureurs fut surpris par une lame plus forte. Trois d'entre eux furent entraînés. Les secours furent aussitôt organisés; mais lorsqu'on est parvenu, après de longs efforts, à ramener les corps des jeunes gens, trois avaient cessé de vivre. Il s'agit d'Henri Autea, habitant Billères, près de Pau; Rouet et Paul Elvès, ces deux derniers de Bayonne.

Dernières Nouvelles Locales

M. Augustin Maréchal, ancien commissaire de police à Tourcoing est mortellement blessé par une auto, au Quesne

Dimanche vers 20 h. 50, M. Augustin Maréchal, ancien commissaire de police à Tourcoing, domicilié Chemin noir, à Maro-en-Barvaux, venait de sortir du café Lericq, au Quesne, et traversait le boulevard, quand il fut happé et renversé par l'automobile d'un Tourquennois. M. Maréchal, qui a eu le crâne fracturé, est mort sur le coup. Son corps a été transporté à son domicile.

M. Desreumaux, commissaire de police, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

L'élection de « M^{lle} Mouseron »

Dimanche soir, au cours d'une fête organisée au profit des caisses d'écoles des Fédérations des anciens combattants et des invalides, dans la salle de l'Athlétique Palace, a eu lieu l'élection de « M^{lle} Mouseron », pour le titre de « M^{lle} Belgique ». Un public extrêmement nombreux y assistait. Après un bal qui fut particulièrement animé, le jury composé de délégués de différentes sociétés locales procéda vers 22 h. 30 à l'élection à laquelle le public prit part.

Le titre de « M^{lle} Mouseron » fut décerné à M^{lle} Arlette Mouseron, 22, boulevard du Hainaut, à Mouseron. Les gagnantes étaient M^{lle} Alice Versavelle et Irène Delmeire, toutes deux de Mouseron qui seront les demoiselles d'honneur. La concours de danse a été gagné par M^{lle} Agnès Vanerseele, d'Esrouvaux et M. Rubaut, d'Estampula.

Nouvelles sportives

Les finales du tournoi international de Saint-Moritz

St-Moritz, 10 janvier. — Le Stale de Simple Measurs du tournoi international de tennis a été remporté par Mouseron, dans le match avec Piert (des locaux précédents), à la suite de la victoire de Piert, dans le tournoi de Noël. Le tournoi se disputait en deux sets.

La finale du Double Mixte fut remportée par Mouseron (des locaux précédents) avec pour partenaire, la jeune joueuse britannique, Miss B. Yorke. Résultats : Simple Measurs. — Finale : J. Mouseron (France) bat Piert (France), 6-3, 6-1. Double Mixte. — Demi-finale : Miss Wray (France) bat Mouseron (France). Finale : Miss Wray bat Mouseron, 7-5, 12-10. Double Measurs. — Quart de finale : Miss Yorke-Miss Wegmann (Grande-Bretagne) battent Miss West-Miss O'Callaghan (Grande-Bretagne-France), 7-4, 9-7.